

NON À L'ACHARNEMENT CONTRE MORIBA KOIVOGUI !

**SOLIDARITÉ AVEC TOUS LES MIGRANTS,
QU'ILS SOIENT TRAITÉS AVEC JUSTICE,
ÉQUITÉ ET RESPECT !**



**La décision de la Cour d'Appel
concernant le jeune guinéen Moriba Koivogui
scolarisé au lycée Cassin de Bayonne
sera rendue ce mercredi 13 février**

**RASSEMBLEMENT CE JEUDI 14 FÉVRIER À 18H30
DEVANT L'HÔTEL DU DÉPARTEMENT À BAYONNE**

(4, Allée des Platanes à côté de la Fac)

